

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Accusations de plagiat : prise de position du rectorat

Neuchâtel, le 24 avril 2013. **Le rectorat de l'Université de Neuchâtel condamne sévèrement le plagiat dans le milieu académique, mais condamne tout autant la mise en accusation médiatique d'un de ses professeurs sur la base d'informations partielles et partiales.**

Comme il l'a fait savoir à plusieurs reprises ces derniers jours dans le cadre de l'enquête sur les problèmes qui affectent la Faculté des sciences économiques (FSE), le rectorat ne s'exprimera pas sur les détails de l'enquête préliminaire mandatée par le Conseil de l'Université sous la présidence de Monsieur Dick Marty, enquête dont les conclusions ont été transmises pour action au Conseil d'Etat, seul compétent.

Le rectorat constate que la présentation des faits exposés par le *Matin* viole la présomption d'innocence dont bénéficie le professeur concerné jusqu'à l'achèvement de l'enquête administrative que pourrait décider d'ouvrir le Conseil d'Etat. Ceci n'est pas acceptable.

Tout en réitérant sa condamnation ferme du plagiat, le rectorat souhaite enfin rappeler que le contexte difficile dans lequel évolue actuellement la FSE permet toutes les tentatives d'instrumentalisation des uns et des autres, tentatives qui ne peuvent que nuire au rétablissement d'un climat de travail nécessaire au fonctionnement de la Faculté. Dans ce contexte, il en appelle au sens des responsabilités de tous les acteurs de ce dossier, médias inclus.

Contact :

Claudine Assad, responsable de la communication, claudine.assad@unine.ch, Tél. : 032 718 10 53